

Communiqué de presse

Paris, le 28 novembre 2025

Jean-Christophe Amarantinis, élu Président du Synerpa pour un 3^e mandat : combativité et engagement pour une filière qui s'apprête à affronter le défi majeur du vieillissement de la population

À l'occasion d'une Assemblée générale ce vendredi 28 novembre, Jean-Christophe Amarantinis a été réélu, avec 89 % de voix, pour un troisième mandat consécutif Président du Synerpa, la confédération des acteurs privés du grand âge. Cette réélection traduit une confiance renouvelée de la part des adhérents et confirme sa capacité à fédérer l'ensemble des opérateurs privés autour d'une vision commune, à l'heure où le vieillissement de la population s'accélère.

La réélection de Jean-Christophe Amarantinis marque la résilience et la solidité d'une filière qui a su surmonter les crises et se prépare à affronter, unie, le défi de la transition démographique.

Le rassemblement large autour de la candidature de Jean-Christophe Amarantinis, président sortant, illustre la maturité d'une filière qui, malgré les tempêtes traversées, sera restée solidaire, mobilisée et déterminée. Fortement ébranlée par la crise sanitaire, puis par une importante crise de confiance, la filière aura su, au cours des trois dernières années, restaurer son image et démontrer son rôle essentiel dans l'accompagnement de centaines de milliers de personnes âgées en établissement ou à domicile.

Le deuxième mandat de Jean-Christophe Amarantinis aura été marqué par le combat de la transparence, avec la signature en janvier 2023 d'une Charte d'engagements des acteurs privés du grand âge et une mobilisation sans faille permettant d'obtenir la publication des rapports de contrôle des établissements. Le Synerpa se sera également battu pour maintenir le secteur grand âge parmi les préoccupations gouvernementales, malgré l'instabilité politique des derniers mois. Enfin, Jean-Christophe Amarantinis n'aura eu de cesse d'alerter sur la situation économique d'une filière fragilisée par les crises successives et de défendre l'équité de traitement des professionnels.

Combative et déterminée, la confédération se prépare à présent à affronter la transition démographique sur laquelle elle alerte depuis des années. La France compte aujourd'hui 1,5 million de personnes âgées de plus de 85 ans. Ce sera 4,5 millions en 2050. Il y a donc urgence à apporter des solutions pour financer l'accompagnement du grand âge et de la dépendance, mais aussi à former et recruter des professionnels, alors que le secteur fait déjà face à une crise des vocations sans précédent.

Les priorités de ce nouveau mandat

Pour ce nouveau mandat, le Synerpa portera, sous l'impulsion de Jean-Christophe Amarantinis, quatre orientations majeures :

- Protéger la liberté tarifaire dans une logique d'équité réelle pour permettre aux établissements d'ajuster leurs prix aux besoins et contraintes locales, d'investir pour maintenir la qualité, et ainsi d'assurer à tous un accès durable à une offre adaptée;
- Défendre un choc de simplification pour libérer du temps et permettre aux professionnels soignants et accompagnants de se recentrer sur leur mission : l'accompagnement des résidents et des bénéficiaires ;
- Inspirer la confiance avec une exemplarité totale afin de donner une image positive du secteur, qui reflète la qualité d'accompagnement délivrée quotidiennement. Cette ambition doit être portée au service des personnes âgées et de leur famille, fondée sur un dialogue permanent au sein de la filière et appuyée par une collaboration étroite avec les autorités (comme la HAS) pour garantir un niveau de qualité reconnu et partagé;
- ➤ Renforcer l'attractivité des métiers, grâce à une meilleure valorisation des professionnels, des efforts sur la fidélisation à travers une rémunération à la hauteur des enjeux et à une véritable qualité de vie au travail. Cela implique également de mieux faire connaître ces métiers auprès du grand public, en coordination avec l'État et France Travail, afin d'attirer durablement de nouveaux talents. L'accompagnement du grand âge ne peut pas se faire sans salariés compétents en nombre suffisant.

La confédération poursuivra également ses efforts pour **sécuriser le modèle économique**, soutenir le virage domiciliaire et défendre une grande réforme nationale du grand âge offrant visibilité et stabilité au secteur. Un système de financement soutenable et efficace doit être garanti, et c'est le sens de ce nouveau mandat.

Jean-Christophe Amarantinis, président du Synerpa: « Je remercie les adhérents pour la confiance qu'ils m'ont accordée en m'élisant Président du Synerpa pour un troisième mandat. Au cours de ces deux derniers mandats, marqués par des crises sans précédent, la filière a démontré sa solidité, son unité, mais surtout sa capacité à restaurer la confiance par son exemplarité. À présent, un défi immense est devant nous : celui d'accompagner le tournant démographique qui s'amorce. Notre objectif est clair : offrir à nos concitoyens âgés un accompagnement de qualité, dans un environnement sûr et respectueux, tout en valorisant les métiers et les professionnels qui font vivre ce secteur au quotidien. Je ferai de ces combats ma mobilisation de tous les instants. Et je les porterai avec les équipes du Synerpa et ses instances, sans l'engagement desquelles rien n'aurait été possible. Je tiens à les en remercier de tout mon cœur. »

Retour sur le parcours de Jean-Christophe Amarantinis

Originaire de Marseille, Jean-Christophe Amarantinis est diplômé de l'Université de Provence et de Montpellier avec des masters en action gérontologique, ingénierie sociale (DESS AGIS) et en économie et gestion hospitalière privée (DESS EGHP). En 1996, il reprend la direction de l'entreprise familiale, JCM Santé, qu'il a continué à développer et qui compte désormais plus de 1000 employés répartis dans 6 EHPAD, 2 résidences autonomie, 1 résidence services senior, 1 clinique psychiatrique, 1 clinique de SMR gériatrique, 2 accueils de jour, 1 SSIAD, 4 SAAD, 1 CRT, 1 équipe mobile Alzheimer et 2 accueils de jour autonomes.



Engagé dans la vie syndicale au sein du Synerpa, d'abord comme administrateur, puis comme Trésorier et Vice-Président, Jean-Christophe Amarantinis est élu en 2020 pour la première fois Président du Synerpa. Il est réélu à la tête de la confédération en décembre 2022, puis en novembre 2025 pour un troisième mandat.

À propos du Synerpa

Créé en juin 2001, le Synerpa est la première confédération de l'hébergement, de l'aide et de l'accompagnement de la personne âgée. Il regroupe les principaux acteurs privés français des EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), des habitats intermédiaires, des services et soins à domicile avec le Synerpa Domicile. Le Synerpa rassemble au total 3 500 adhérents, dont 2 000 EHPAD, 300 habitats intermédiaires et 1 200 agences de services et soins à domicile, soit plus de 300 000 personnes hébergées et aidées et 170 000 salariés. Depuis 2019, le Conseil national des établissements thermaux (CNETh), qui représente 110 établissements, est également un syndicat affilié du Synerpa.

Contacts presse

Havas Paris – Alice Barny – Tél. : 07 88 07 00 72 – Email : alice.barny@havas.com Synerpa – Élisabeth Roy – Tél. : 06 17 49 56 64 – Email : roy@synerpa.fr